

## 3 e cycle : les anesthésistes-réanimateurs menacent d'entrer en grève si la réforme n'est pas révisée

Sophie Martos | 15.02.2017



Crédit Photo : S. TOUBON

Le torchon brûle entre la communauté des anesthésistes-réanimateurs (AR) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS, ministère de la Santé). Depuis décembre, les syndicats, le collège et la société savante militent pour revoir à la baisse [le nombre de postes](#) octroyé à la spécialité de médecine intensive-réanimation (MIR) fixé dans le cadre de la création du nouveau Co-DES d'anesthésie-réanimation (AR) /médecine intensive-réanimation (MIR) issue de la réforme du 3<sup>e</sup> cycle.

Avec [97 internes à former en MIR](#) pour 2017, les composantes de l'anesthésie-réanimation, et tout d'abord les jeunes, estiment que leur exercice sera amputé à court terme, cantonné au bloc opératoire, les unités de réanimation devenant la seule propriété des médecins réanimateurs.

### Réunion de la dernière chance

Afin de désamorcer le conflit, la DGOS avait proposé une réunion le 10 février regroupant les conseils nationaux professionnels (CNP) de deux spécialités, l'Observatoire national des professionnels de santé (ONDPS) et l'Ordre. Les discussions ont permis d'établir qu'une réévaluation des chiffres du flux d'internes AR/MIR était nécessaire avant novembre prochain. À cela s'ajoute « l'élaboration d'une grille de critères prospectifs et pérennes par l'ONDPS, corrigée par les deux CNP à destination des comités régionaux et permettant d'établir besoins démographiques et capacités de formation », expliquent d'une même voix les structures de la spécialité d'anesthésie-réanimation dans un communiqué.

Craignant que les terrains de stages ne soient pas assez nombreux pour accueillir l'ensemble des internes concernés, les anesthésistes-réanimateurs demandent une répartition de 50 % des AR et 50 % des MIR à former dans les réanimations polyvalentes.

Le retour des grilles remplies à l'échelon régional est attendu le 24 février 2017. En cas d'absence de nouvelle réunion à cette date « avec des chiffres exposés clairs et cohérents en termes de démographie associée aux capacités de formation », le front commun déposera un préavis de grève pour début mars.

---

Source : [Lequotidiendumedecin.fr](http://Lequotidiendumedecin.fr)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services ou des offres adaptés à vos centres d'intérêts | [Poursuivre](#) - [En savoir plus](#)

- Masquer